

suite de leurs pressions, on a déjà modifié la procédure habituelle d'autorisation des médicaments.

La procédure a changé de deux façons. En novembre 1988, la Direction des médicaments du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a pris des mesures concrètes pour accélérer le processus d'autorisation des médicaments utilisés dans le traitement du sida, en se mettant en rapport plus étroit avec les fabricants de médicaments. On a rationalisé les modalités administratives tout en continuant d'appliquer des critères de sécurité. Selon la directrice adjointe (médicale) du Bureau des médicaments de prescription à usage humain, le D^r Michele Brill-Edwards, le délai d'autorisation a été écourté. Le Comité félicite le Ministère de cette heureuse initiative et espère qu'on agira de même pour les médicaments utilisés dans le traitement d'autres maladies pouvant s'avérer mortelles.

La question la plus controversée est celle de l'accès aux médicaments expérimentaux pour lesquels le processus d'autorisation est enclenché. Deux filières principales permettent d'avoir accès plus rapidement à ce type de médicaments. La première est le Programme de médicaments d'urgence (PMU). Ce programme existe depuis 1966, mais on y a généralement eu recours pour des cas plus isolés que ceux qui sont reliés à l'actuelle épidémie de sida. Dans le cadre de PMU, on prévoit, au cas par cas, une entorse au processus d'autorisation, lorsque la vie du patient est en danger et que la Direction a des raisons de croire que le médicament expérimental n'empirera pas l'état du malade, même si son efficacité reste à prouver. Ce programme est maintenant beaucoup plus facilement accessible aux personnes atteintes du sida et il semblerait qu'il aide assez bien à obtenir des médicaments expérimentaux.

La deuxième filière concerne les "essais ouverts" ou les "traitements ouverts" dans le cadre des essais cliniques de nouveaux médicaments. Cette catégorie d'essai vient s'ajouter au volet de l'expérimentation qui vise simplement à évaluer le nouveau médicament dans des conditions contrôlées. C'est une avenue relativement nouvelle qui s'est ouverte en bonne partie parce que les personnes atteintes du sida ont réclamé une plus grande accessibilité aux médicaments. Cette approche